



## **EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)**

**Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 154 pétitionnaires.**

**Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT** l'article 110 du Règlement d'application de la Loi sur les activités funéraires voulant que « Pour toute inhumation, le cadavre doit être déposé dans un cercueil de manière à empêcher les écoulements et à permettre une manipulation sécuritaire du cadavre »;

**CONSIDÉRANT QUE** l'enterrement naturel en linceul est une des pratiques les plus écologiques qui soit : absence d'émissions toxiques, produits nocifs et consommation minimale de ressource;

**CONSIDÉRANT QUE** les sites permettant les linceuls préservent les habitats naturels, tendent à maintenir le terrain en prairies/boisés, soutiennent la biodiversité et créent des espaces commémoratifs durables;

**CONSIDÉRANT** l'absence d'émissions liées à la crémation/fabrication de cercueils/caveaux et celles associées au transport et à l'entretien des cimetières traditionnels;

**CONSIDÉRANT QU'**en se décomposant, le corps retourne ses nutriments à l'écosystème;

**CONSIDÉRANT QU'**au Canada, il faut compter entre 5 000 et 25 000 \$ pour des funérailles avec enterrement et que l'option en linceul se situe dans la fourchette basse des coûts;

**CONSIDÉRANT QUE**, traditionnellement, les Musulmans et les Juifs souhaitent être enterrés en linceul;

**CONSIDÉRANT QU'**aucune des 10 provinces canadiennes, sauf le Québec, n'interdit l'enterrement en linceul;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande pour les options écologiques va croissante au Canada, et dans le monde;

**CONSIDÉRANT QUE** les résidente.s du Québec devraient avoir le droit de choisir des pratiques funéraires en accord avec leurs valeurs et croyances.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de modifier le Règlement d'application de la Loi sur les activités funéraires pour permettre l'enterrement en linceul comme alternative légale au cercueil.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

---

**Vincent Marissal  
Député de Rosemont**

**30 janvier 2026**

---

**Date de signature de l'extrait**